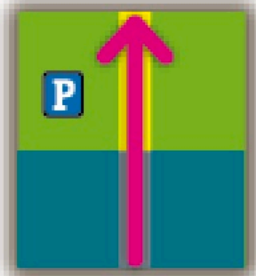


25,4 km

Après les parkings, continuer tout droit, passage du Gois.

Attention, avant de vous engager sur cette route submersible, vérifier les horaires de marée affichés à l'entrée.



29,2 km

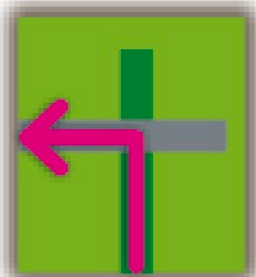
Au sortir du Gois, en arrivant sur l'île de Noirmoutier, continuer toujours tout droit.

La route se situe entre le polder et la plage.



29,8 km

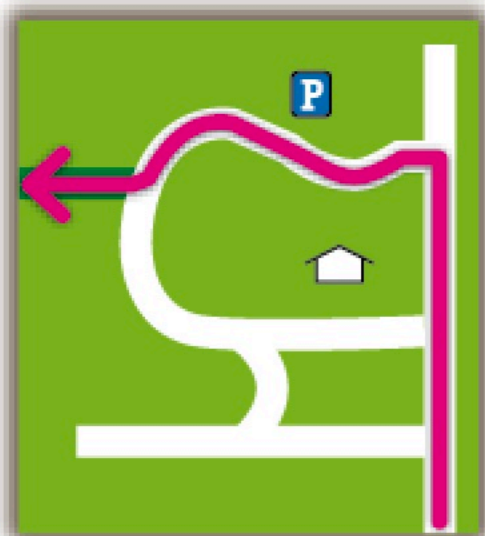
A hauteur du parking, suivre le chemin cyclable à droite.



30,8 km

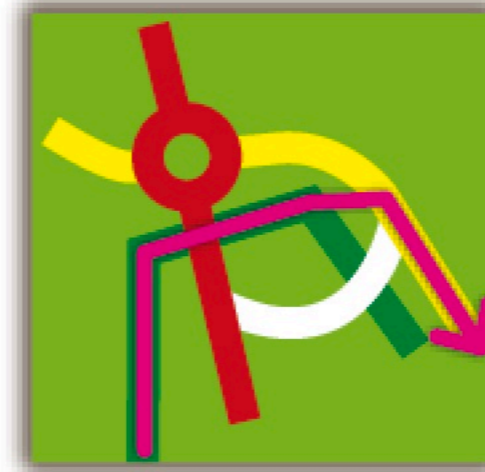
Laisser le chemin cyclable pour la chaussée dégradée à gauche.

Nous retrouvons une route goudronnée, tout droit.



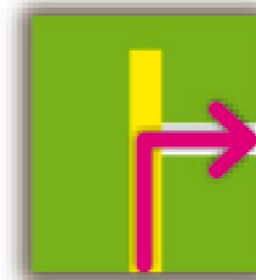
31,4 km

Après l'office de tourisme, tourner à gauche pour longer le parking puis rejoindre à droite le chemin cyclable.



31,6 km

Après un virage à droite, traverser la D 38 par les passages piétons puis rejoindre la route du Gois à droite.



32,0 km

Prendre la rue des Champs à droite.

Au bout de l'impasse, nous continuons tout droit sur un chemin de terre puis retrouvons l'asphalte de la rue de la Corde, toujours tout droit.



33,3 km

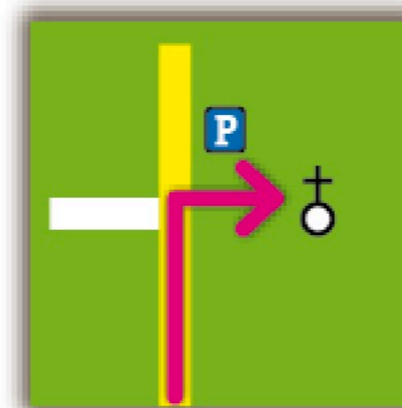
Emprunter la rue de la Croix Mainguet, à gauche à l'intersection.

Nous entrons dans Barbâtre.



33,6 km

Prendre la rue de la Cure à gauche.



33,7 km

Arrivée

Rejoindre le parking du cimetière à droite.